

**FONDATION UNIVERSITAIRE  
DE L'UNIVERSITE DE REIMS  
CHAMPAGNE-ARDENNE**

COMPTES ANNUELS 2017

BILAN  
COMPTE DE RESULTAT  
ANNEXE



## SOMMAIRE

BILAN .....	II
COMPTE DE RESULTAT .....	IV
PREAMBULE.....	V
I) FAITS CARACTERISTIQUES, COMPARABILITE DES COMPTES, PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION .....	VI
1/ FAITS CARACTERISTIQUES.....	VI
2/ COMPARABILITE DES COMPTES .....	VI
3/ PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES APPLIQUES .....	VI
II) NOTES RELATIVES AUX POSTES DE BILAN.....	VIII
1/ IMMOBILISATIONS.....	VIII
2/ COMPTES CLIENTS ET CREANCES DIVERSES .....	VIII
3/ DISPONIBILITES/TRESORERIE .....	VIII
4/ FONDS PROPRES .....	VIII
5/ FONDS DEDIES.....	VIII
III) NOTES RELATIVES AUX POSTES DU COMPTE DE RESULTAT .....	IX
1/ QUOTE-PART DES DOTATIONS CONSOMPTIBLES VIRÉES AU COMPTE DE RÉSULTAT .....	IX
2/ CHARGES ET PRODUITS D'EXPLOITATION.....	IX
3/ REPRISE SUR PROVISION – ENGAGEMENTS A REALISER.....	IX
4/ PRODUITS FINANCIERS .....	IX
5/ CHARGES LIEES AUX OPERATIONS INTERNES AVEC LE BUDGET PRINCIPAL DE L'URCA .....	IX

**BILAN**

ACTIF (en €)	Exercice 2017			Exercice 2016 montant net
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
Immobilisations incorporelles				
Logiciels, concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs similaires				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage				
Collections				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances				
Immobilisations financières				
Participations				
Autres immobilisations financières				
<b>Total I</b>				
<b>STOCKS</b>				
<b>Total II</b>				
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
Créances contentieuses				
Avances et acomptes				
Créances clients et comptes rattachés				
Autres créances	1 140 000,00		1 140 000,00	
Charges constatées d'avance				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités (compte de liaison avec BP URCA)	332 366,43		332 366,43	275 531,00
<b>Total III</b>	1 472 366,43		1 472 366,43	275 531,00
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III)</b>	<b>1 472 366,43</b>		<b>1 472 366,43</b>	<b>275 531,00</b>

PASSIF (en €)	Exercice 2017	Exercice 2016
<b>FONDS PROPRES</b>		
Financements non rattachés à des actifs déterminés		
	100 000,00	
Fonds propres des fondations sans droits de reprise		
Autres fonds propres : dotations consommables	1 400 000,00	280 000,00
Autres fonds propres : dotations consommables inscrites au compte de résultat		
Financements rattachés à des actifs déterminés mis à dispo - Etat		
Financements rattachés à des actifs déterminés remis en pleine propriété - Etat		
Financements rattachés à des autres actifs déterminés - Etat		
Reprise au résultat des financements rattachés à des actifs déterminés - Etat		
Réserves	-4 607,05	
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (dont Résultat de l'exercice PI avec budget principal)	-24 575,25	-4 607,05
Financement autres que l'Etat non rattachés		
Financement autres que l'Etat rattachés à des actifs		
Reprise sur résultat des financements rattachés à des actifs		
Autres financements		
Subventions d'investissement inscrites au cpte de résultat		
<b>Total I</b>	<b>1 470 817,70</b>	<b>275 392,95</b>
<b>PROVISIONS</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
<b>Total II</b>		
Fonds dédiés sur dons manuels affectés		
<b>Total III</b>		
<b>Total IV</b>		
<b>DETTES</b>		
Dépôts et cautionnements reçus		
Dettes fournisseurs dont factures non parvenues	1 548,73	138,05
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Dettes fiscales (TVA) et sociales		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance		
<b>Total V</b>	<b>1 548,73</b>	<b>138,05</b>
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>1 472 366,43</b>	<b>275 531,00</b>

**COMPTE DE RESULTAT**

COMPTE DE RESULTAT (en €)	Exercice 2017	Exercice 2016
Chiffre d'affaires net		
Quote-part des dotations consommables virées au compte de résultat		
Subventions d'exploitation		
Transfert de charges d'exploitation		
Solde positif des opérations internes avec le budget Ppal		
Quote-part des subv.invest. virée au résultat de l'exercice		
Reprises sur amortissements et provisions-engagements à réaliser		
Autres produits		
Produits des cessions d'éléments d'actif		
Variation de stock		
<b>Total - Produits d'exploitation</b>	0,00	0,00
Achats non stockés de matières et de fournitures	1 818,66	673,20
Autres charges externes	22 704,59	3 933,85
Impôts, taxes et versements assimilés		
Salaires et traitements		
Charges de sécurité sociale, prévoyance, autres charges sociales		
Solde négatif des opérations internes avec le budget ppal		
Autres charges de gestion courante	52,00	
Valeur comptable des éléments d'actif cédés		
Dotations aux amortissements sur immobilisations		
Dotations aux provisions d'exploitation sur charges de personnel		
Dotations aux dépréciations sur actif circulant		
Dotations aux provisions pour risques et charges		
Engagements à réaliser sur dons manuels affectés		0,00
<b>Total - Charges d'exploitation</b>	24 575,25	4 607,05
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	-24 575,25	-4 607,05
Revenus des valeurs mobilières de placement		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Différences positives de change		
<b>Total - Produits financiers</b>	0,00	0,00
Charges d'intérêts et autres		
Différences négatives de change		
<b>Total - charges financières</b>	0,00	0,00
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	0,00	0,00
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	-24 575,25	-4 607,05

## **PREAMBULE**

L'annexe est un document essentiel pour l'amélioration de la qualité comptable et la transparence accrue de l'information financière des établissements publics nationaux, et donc des Universités. C'est un document financier obligatoire qui complète et commente les renseignements fournis par le bilan et le compte de résultat.

L'information qui y est donnée doit apporter les explications nécessaires pour une meilleure compréhension des documents comptables et complète les informations qu'ils contiennent.

Le contenu de l'annexe doit être analysé au regard du principe fondamental qu'est l'importance significative des informations retenues.

L'Agent Comptable est chargé de la tenue et de l'établissement des comptes, et élabore l'annexe.

Ce document est établi selon les préconisations de l'instruction de la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP) n° 03-018-M9 du 1<sup>er</sup> septembre 2009, tenant compte des règles édictées par le code de commerce et le plan comptable général.

La présente annexe porte sur les comptes de la fondation universitaire.

L'Université de Reims Champagne Ardenne est dotée d'une fondation universitaire dénommée Fondation de l'université de Reims Champagne Ardenne soumise aux dispositions de l'article L719-12 du code de l'Education inséré par l'article 28 de la loi n°2007-1199 du 10 août 2007 relative aux libertés et responsabilités des universités (loi dite LRU).

Les statuts de la fondation ont été adoptés le 20 octobre 2015 par le conseil d'administration de l'URCA.

Les statuts de la fondation prévoient que celle-ci a pour but de collecter de nouvelles ressources pour financer des actions dans les domaines prioritaires suivants :

- \*Le rayonnement international et l'attractivité de l'université
- \*La promotion de la vie étudiante de la culture et du sport
- \*Le renforcement de l'innovation et de la recherche et de la formation
- \*Le soutien à l'existence du réseau alumni
- \*La construction d'un grand campus
- \*Le soutien et la promotion d'une recherche d'excellence attractive et qui contribue au transfert de technologie en direction du tissu économique régional

La fondation n'est pas dotée de la personnalité morale. Elle est administrée par un conseil de gestion composé de 18 sièges dont 6 membres fondateurs. Elle est assistée d'un bureau.

Les membres fondateurs ont affecté irrévocablement des fonds lors de la constitution de la fondation. Ils sont désignés par les statuts de la Fondation.

L'annexe est exprimée en kilos-euros (K€), arrondis au millier d'euro le plus proche.

# **I) FAITS CARACTERISTIQUES, COMPARABILITE DES COMPTES, PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION**

## **I/ FAITS CARACTERISTIQUES**

L'exercice 2017 est le deuxième exercice d'activité de la fondation.

L'audit des comptes annuels 2017 a été effectué par les commissaires aux comptes de Mazars désignés le 14 novembre 2017 pour une durée de 6 ans. Il s'est déroulé du 20 novembre 2017 au 9 février 2018. A cette occasion divers documents, pièces comptables, renseignements et justificatifs ont été produits.

## **2/ COMPARABILITE DES COMPTES**

L'Université de Reims Champagne-Ardenne, qui héberge les comptes de la fondation au sein d'un budget propre annexé au budget principal de l'établissement, applique la nomenclature M9 commune aux établissements publics soumis aux règles de la comptabilité budgétaire depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017. Les comptes mouvementés en 2016 et 2017 n'ayant subi aucune modification, il n'a pas été nécessaire de retraiter le bilan ni le compte de résultat 2016.

## **3/ PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES APPLIQUES**

Les comptes de la fondation ont été établis conformément au règlement ANC 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général et ses règlements modificatifs, ainsi que ses adaptations aux associations et fondations (notamment le règlement 2009-01 du 3 décembre 2009 relatif aux règles comptables applicables aux fondations et fonds de dotation et modifiant le règlement n°99-01 du comité de la réglementation comptable), à l'exception du résultat exceptionnel. En effet, conformément à la nomenclature appliquée dans les établissements publics administratifs, et en application du recueil des normes comptables des établissements publics, aucune opération n'est comptabilisée en résultat exceptionnel de la fondation. Une comptabilisation en produit et charge d'exploitation est réalisée selon la nature de la dépense ou de la recette.

Comme mentionné précédemment, le résultat exceptionnel n'existe pas et les opérations sont intégrées directement en résultat d'exploitation par nature de dépenses et de recettes.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité d'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La fondation universitaire bénéficie d'une autonomie financière avec un budget propre annexé au budget de l'établissement principal. Ce budget propre est un état prévisionnel des recettes et des dépenses, répondant à la réglementation sur les crédits évaluatifs.

L'application informatique comptable SIFAC (Système d'Information Financière Analytique et Comptable) fournie et maintenue par l'Agence de mutualisation des universités et établissements (AMUE) est utilisée pour tenir les comptes de la fondation, aussi bien dans les services ordonnateurs qu'à l'Agence comptable.

Les documents présentés dans cette annexe retracent toutes les opérations de comptabilité générale (droits constatés) de la fondation.

## **II) NOTES RELATIVES AUX POSTES DE BILAN**

### **I/ IMMOBILISATIONS**

Aucune construction n'est comptabilisée dans les comptes de la fondation. Celle-ci est hébergée dans les locaux du siège de l'université de Reims Champagne Ardenne, à titre gracieux.

Aucun achat n'a été immobilisé en 2017.

### **2/ COMPTES CLIENTS ET CREANCES DIVERSES**

Les créances clients et les créances diverses sont comptabilisées pour leur valeur nominale. A la clôture 2017, il restait à recevoir 1 140 K€ d'apport en capital

### **3/ DISPONIBILITES/TRESORERIE**

L'unicité de caisse de l'Agent comptable impose que la trésorerie soit commune au budget principal de l'URCA, au budget annexe du SAIC, à celui du CFA et à la fondation. La trésorerie de la fondation s'identifie par un compte de liaison (185) enregistré au niveau du bilan de l'établissement principal.

La trésorerie de la fondation est déposée au Trésor Public.

### **4/ FONDS PROPRES**

Les apports en capital des fondateurs ont été inscrits au passif. Au 31 décembre 2016, seuls les montants encaissés avaient été comptabilisés au passif (180 K€ comptabilisés sur un montant d'engagement global de 1 500 K€). Cela a été rectifié en 2017 : les fonds propres comprennent désormais 100 K€ d'apports sans droit de reprise (soit 50% des dotations des organismes publics), et 1 400 K€ de dotations consommables (dont 100 K€ d'origine publique).

Au 31 décembre 2017, la dotation versée s'élève à 360 K€ et celle restant à recevoir est de 1 140 K€.

La fraction consommable de la dotation ne peut excéder 20% de son montant total par an. La fraction consommable de la dotation d'origine publique est limitée à 50% du total.

En 2017, la part consommable de la dotation n'a pas été utilisée.

### **5/ FONDS DEDIES**

Néant.

### **III) NOTES RELATIVES AUX POSTES DU COMPTE DE RESULTAT**

#### **I/ QUOTE-PART DES DOTATIONS CONSOMPTIBLES VIRÉES AU COMPTE DE RÉSULTAT**

Néant, cf. point II. 4.

#### **2/ CHARGES ET PRODUITS D'EXPLOITATION**

Des charges d'exploitation ont été comptabilisées pour un montant de 24K€, comprenant en majorité des prestations d'accompagnement et de conseil pour la gestion de la fondation, mais également un partenariat avec la foire de Châlons pour 2,4K€. Le reste des charges est décomposable entre les frais de déplacement/formation, les frais de fonctionnement et les frais de réception.

#### **3/ REPRISE SUR PROVISION – ENGAGEMENTS A REALISER**

Néant.

#### **4/ PRODUITS FINANCIERS**

Néant.

#### **5/ CHARGES LIEES AUX OPERATIONS INTERNES AVEC LE BUDGET PRINCIPAL DE L'URCA**

Néant.